

# Plan de cours

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY1901 - A

**Titre** Introduction à la psychologie

**Nombre de crédits** 3  
*Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.*

**Trimestre et année** Automne 2026

**Horaire** Lundi 15h30 à 18h30  
*Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.*

**Mode d'enseignement<sup>1</sup>** En personne  
*Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).*

**Site StudiUM disponible** Oui

**Description courte et préalables du cours disponibles ici :** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

<sup>1</sup>Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

### Personne enseignante responsable du cours

**Nom** Louis-Sidney, M.Sc., candidate au D.Psy en psychologie clinique

**Coordonnées** [indira.louis-sidney@umontreal.ca](mailto:indira.louis-sidney@umontreal.ca)

**Disponibilités** Questions concernant la matière du cours par courriel ou sur le Forum dans Studium (réponse en 48h pendant les jours ouvrables), rendez-vous sur demande.

### Auxiliaire d'enseignement (1)

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** L'auxiliaire sera disponible pour répondre aux questions posées sur le Studium, dans le forum associé au cours. Afin de mieux pouvoir vous répondre, il est demandé de mentionner la page du manuel ou la diapositive concernée par la question. Veuillez prévoir un délai de 48 heures pendant les jours ouvrables pour obtenir une réponse à vos questions.

### Auxiliaire d'enseignement (2)

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** À déterminer

# Plan de cours

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Le cours s'adresse aux étudiant·e·s de premier cycle qui souhaitent acquérir une compréhension générale de la psychologie en tant que discipline scientifique. Il vise à familiariser les étudiant·e·s avec les principaux concepts et perspectives en psychologie, ainsi qu'avec les approches et méthodes de recherche scientifique utilisées dans le domaine pour étudier les processus mentaux et le comportement humain.

### Objectifs spécifiques

1. Se familiariser avec divers concepts, approches et méthodes de recherches utilisées en psychologie.
2. Introduction au métier de psychologue.
3. Développer une compréhension générale du fonctionnement cognitif et émotionnel.
4. Évaluer de façon critique des affirmations populaires portant sur la psychologie en les confrontant aux connaissances scientifiques disponibles.

### Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

1. Décrire les objectifs de la psychologie.
2. Distinguer les différentes approches en psychologie.
3. Être en mesure de décrire le fonctionnement cognitif et émotionnel.
4. Nommer les caractéristiques de plusieurs troubles de santé mentale.
5. Savoir utiliser des connaissances scientifiques afin d'avoir un regard critique sur des informations véhiculées dans la vie quotidienne portant sur le domaine de la psychologie.

### Principales méthodes pédagogiques utilisées

- |                                                                               |                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Prestations magistrales avec diapositives | <input type="checkbox"/> Conférences (invités)                          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lectures personnelles                     | <input type="checkbox"/> Échanges en groupe                             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices pratiques en classe             | <input type="checkbox"/> Présentations étudiantes                       |
| <input type="checkbox"/> Mises en situation / Jeux de rôle                    | <input type="checkbox"/> Classe inversée / Apprentissage autonome       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Illustrations de cas                      | <input type="checkbox"/> Observation / Démonstration                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices réflexifs à la maison           | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Discussion en classe et vidéos suggérées sur Studium

*Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).*

# Plan de cours

## ► Calendrier des activités

**NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.**

| Dates                                                                                        | Séance | Contenus                                                                                                                                                                                                                                                          | Activités ou évaluations | Travail personnel                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Semaine 1<br>Lundi, 31 août 2026                                                             | 1      | Introduction à la psychologie et approches <ul style="list-style-type: none"> <li>Les objectifs de la psychologie</li> <li>Le métier de psychologue</li> <li>Les approches théoriques en psychologie</li> <li>Les méthodes de recherche en psychologie</li> </ul> | Cours magistral          | Chapitre 1 – Psychologie en direct 6 <sup>e</sup> éd.       |
| Semaine 2<br>Lundi, 7 sept. 2026 (FÉRIÉ)                                                     | CONGÉ  | Congé universitaire : fête du travail                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                             |
| Semaine 3<br>Lundi, 14 sept. 2026                                                            | 2      | Le système nerveux – bases biologiques <ul style="list-style-type: none"> <li>Le neurone et neurotransmetteurs</li> <li>Le cerveau</li> <li>L'organisation du système nerveux</li> </ul>                                                                          | Cours magistral          | Chapitre 2 – Psychologie en direct 6 <sup>e</sup> éd.       |
| <i>Rappel – 16 septembre : date limite pour modification ou annulation de choix de cours</i> |        |                                                                                                                                                                                                                                                                   |                          |                                                             |
| Semaine 4<br>Lundi, 21 sept. 2026                                                            | 3      | Sensation, perception et états de conscience : <ul style="list-style-type: none"> <li>La sensation VS la perception</li> <li>Qu'est-ce que la conscience ?</li> <li>Les psychotropes</li> <li>La méditation et l'hypnose</li> </ul>                               | Cours magistral          | Chapitre 3 et 4 – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd. |
| Semaine 5<br>Lundi, 28 sept. 2026                                                            | 4      | L'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> <li>Qu'est-ce que l'apprentissage</li> <li>Les mécanismes d'apprentissage</li> </ul>                                                                                                                           | Cours magistral          | Chapitre 5 – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd.      |

# Plan de cours

- Les divers types de conditionnement
- L'apprentissage cognitif et social
- **Présentation du travail de session**

Semaine 6  
Lundi, 5 oct. 2026 (CONGÉ - Élections)

CONGÉ

Congé universitaire : journée nationale de la vérité et de la réconciliation

- Se mettre à jour dans ses lectures ou prendre de l'avance pour les prochaines semaines.
- Commencer à réfléchir au travail de session

Semaine 7  
Lundi, 12 oct. 2026 (FÉRIÉ)

CONGÉ

Congé universitaire : action de grâce

Semaine 8  
Lundi, 19 oct. 2026 (CONGÉ)

**SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)**

Semaine 9  
Lundi, 26 oct. 2026

**Examen intra en classe**

**Examen intra**

Semaine 10  
Lundi, 2 nov. 2026

5

La mémoire

- La structure de la mémoire
- Les tâches de la mémoire
- La rétention de l'information et l'oubli

Cours magistral

Chapitre 6 – Psychologie en direct, 6<sup>e</sup> éd.

*Rappel – 6 novembre : date limite pour l'abandon (avec frais) de cours*

Semaine 11  
Lundi, 09 nov. 2026

6

L'intelligence et la pensée

- La mesure de l'intelligence
- Le développement et les différentes formes d'intelligence
- Les fonctions exécutives et biais cognitifs

Cours magistral

Chapitre 7 – Psychologie en direct, 6<sup>e</sup> éd.

## Plan de cours

|                                   |    |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                 |                                                                                                                                  |
|-----------------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Semaine 12<br>Lundi, 16 nov. 2026 | 7  | La motivation et les émotions <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce que la motivation ?</li> <li>• Les besoins qui motivent</li> <li>• Qu'est-ce qu'une émotion ?</li> <li>• Les compétences émotionnelles</li> </ul>            | Cours magistral                                                 | Chapitre 8 – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd.                                                                           |
| Semaine 13<br>Lundi, 23 nov. 2026 | 8  | Le stress <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce que le stress ?</li> <li>• La physiologie du stress</li> <li>• Les effets du stress sur l'organisme</li> <li>• <b>Remise du travail de session écrit</b></li> </ul>              | Cours magistral                                                 | Chapitre 9 – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd.                                                                           |
| Semaine 14<br>Lundi, 30 nov. 2026 | 9  | Les troubles psychologiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• La notion de diagnostic et le DSM-5-TR</li> <li>• Les troubles cliniques</li> <li>• La personnalité et les troubles de la personnalité</li> </ul>                        | Cours magistral                                                 | Chapitre 10 (p. 260-278) – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd.                                                             |
| Semaine 15<br>Lundi, 7 déc. 2026  | 10 | Les approches thérapeutiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les psychothérapies</li> <li>• L'alliance thérapeutique</li> <li>• Les interventions basées sur les données probantes</li> <li>• Les adaptations culturelles</li> </ul> | Cours magistral                                                 | Chapitre 10 (p.279-287) – Psychologie en direct, 6 <sup>e</sup> éd. + Chapitre 1 disponible sur Studium de Wampold, & Imel, 2015 |
| Semaine 16<br>Lundi, 14 déc. 2026 | 11 | Semaine de révision : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de questions sur l'examen final (facultatif) en classe</li> <li>• <b>Remise du travail de session final</b></li> </ul>                                                 | Période de questions en classe (facultatif – selon vos besoins) | Se mettre à jour dans ses lectures avant examen final                                                                            |

# Plan de cours

---

|                     |    |                               |                     |
|---------------------|----|-------------------------------|---------------------|
| Semaine 17          | 12 | <b>Examen final en classe</b> | <b>Examen final</b> |
| Lundi, 21 déc. 2026 |    |                               |                     |

---

Notes :

- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

# Plan de cours

## ► Évaluations

| Moyen                      | Ordinateur personnel requis | Utilisation de l'IA générative     | Critères d'évaluation sommaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Date               | Pondération |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| Examen en classe           | NON                         | IA interdite                       | Contenu des séances 1 à 4 (et des lectures obligatoires associées) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions à choix multiples</li> <li>• Questions à court développement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       | 2026-10-26 à 15h30 | 40 %        |
| Examen en classe           | NON                         | IA interdite                       | Contenu des séances 5 à 10 (et des lectures obligatoires associées) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions à choix multiples</li> <li>• Questions à court développement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                      | 2026-12-21 à 15h30 | 40 %        |
| Remise de travail en ligne | OUI                         | Autre (voir consignes sur StudiUM) | Rédiger un document d'une demi-page à une page présentant le concept du cours et mythe associé choisi, ainsi que 3 références scientifiques provisoires. Remettre le document en format Word sur Studium. Les consignes détaillées des travaux seront disponibles le 28 septembre sur Studium.                                                                                                                        | 2026-11-24 à 9h00  | 5 %         |
| Remise de travail en ligne | OUI                         | Autre (voir consignes sur StudiUM) | Affiche de vulgarisation portant sur un mythe en psychologie : choisir un concept abordé dans le cours et une croyance populaire ou un mythe qui lui est associé. À partir de sources scientifiques, analyser cette croyance et créer une affiche de vulgarisation permettant de présenter les connaissances scientifiques de façon claire, rigoureuse et accessible. Remettre le document en format PDF sur Studium. | 2026-12-15 à 9h00  | 15 %        |

*Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.*

# Plan de cours

## Consignes générales et règles pour les évaluations

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lieu de dépôt des travaux</b>      | Une version électronique des travaux doit être déposée sur Studium aux dates prévues (voir section Évaluations ci-dessus).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Utilisation de l'IA générative</b> | L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le <a href="#">site des bibliothèques</a> pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative. |
| <b>Matériel autorisé aux examens</b>  | <b>Aucun matériel n'est accepté aux examens</b><br><b>NOTE IMPORTANTE :</b> Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « <b>feuille aide-mémoire</b> » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante <u>pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.</u>                                                                                                                                                       |

# Plan de cours

## ► Ressources

### Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

#### Documents **(obligatoires)**

#### Disponible à la librairie du pavillon Jean-Brillant :

Huffman, K., Dowdell, K., Sanderson, C. A., Huot, A., Marinier, L., & Benny, M. (2024). *Psychologie en direct* (6e édition). Modulo. ISBN : 9782897109882

#### Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

#### Équipement ou matériel obligatoire

#### Documents

#### Autres livres pertinents : disponibles à la bibliothèque ou sur Sofia en ligne gratuitement

Wampold, B. E., & Imel, Z. E. (2015). *The great psychotherapy debate : the evidence for what makes psychotherapy work* (Second edition). Routledge. <http://site.ebrary.com/id/11023202>

#### Sites Internet

#### Guides

#### Autres

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

# Plan de cours

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

## Consignes et règles concernant les évaluations

### Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT :** Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

### Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

# Plan de cours

**IMPORTANT :** Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

**Seuil de réussite exigé dans un cours** **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)  
**Cours avec barème succès ou échec (S/E) :** Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.  
(\* ) Voir barème de notation à la fin du présent document.

## Dates importantes

**Modification de l'inscription (sans frais)** **2026-09-16**

**Date limite d'abandon (avec frais)** **2026-11-06**

**Évaluation de l'enseignement** Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

## Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

**Mesures d'accommodement**

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

**IMPORTANT :** Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

# Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

**Captation et enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

# Plan de cours

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.*

### Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

### Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

### Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

### Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

# Plan de cours

## Code de vie du Département de psychologie

***À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.***

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

### Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

### Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

# Plan de cours

## GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

| Premier cycle  | Résultat final en pourcentage (%) | Notation |        | Cycles supérieurs |
|----------------|-----------------------------------|----------|--------|-------------------|
|                |                                   | Lettre   | Points |                   |
| Excellent      | 90-100                            | A+       | 4,3    | Excellent         |
|                | 85-89                             | A        | 4,0    |                   |
|                | 80-84                             | A-       | 3,7    |                   |
| Très bon       | 77-79                             | B+       | 3,3    | Bon               |
|                | 73-76                             | B        | 3,0    |                   |
|                | 70-72                             | B-       | 2,7    |                   |
| Bon            | 65-69                             | C+       | 2,3    | Passable          |
|                | 60-64                             | C        | 2,0    |                   |
|                | 57-59                             | C-       | 1,7    |                   |
| Passable       | 54-56                             | D+       | 1,3    | Échec             |
|                | 50-53                             | D        | 1,0    |                   |
| Faible (échec) | 35-49                             | E        | 0,5    |                   |
| Nul (échec)    | 0-34                              | F        | 0      |                   |

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

## POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

### 1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

### 2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

# Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
  - PSY40001/PSY40002
  - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

## 3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

### 3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

### 3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.